



Le sous-préfet de l'arrondissement de Baham dans la région de l'Ouest interdit toute manifestation liée a la contestation des résultats Ce dernier demande aux populations de son unité administrative de vaquer normalement à leurs occupations. Et pour éviter des tensions post-électorales, l'autorité administrative de Baham, Maoude Wé, interdit des rencontres politiques dans cet arrondissement.

Dans un communiqué publié ce 15 octobre, Maoude Wé, prédit : *« Toutes réunions, manifestations à caractère politique sur fond d'éventuelles contestations ou protestations des résultats de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, organisées par toutes personnes, partis politiques, mouvement ou associations, sont interdites »* à Baham, *« avant et après »* la proclamation des résultats par le Conseil Constitutionnel».